

**L'an deux mille vingt-trois, le six-juillet,**

Le Bureau du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à 9h00 à la salle Rébory, domaine de Valx à Moustiers Sainte Marie sous la présidence de M. Bernard CLAP.

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
21	12 + 2	14
Total des voix : 19		
Date de convocation		22/06/2023

Etaient présents :

7 représentants des communes (1 voix chacun) : **Jean-Pierre HERRIOU** (Moissac-Bellevue) ; **Arlette RUIZ** (St Julien le Montagnier) ; **Antoine FAURE** (Aups) ; **Bernard CLAP** (Trigance) ; **Jean-Marie PAUTRAT** (Allons) ; **Jacques ESPITALIER** (Quinson) ; **Philippe MARANGES** (Castellane)

2 représentants des établissements publics de coopération intercommunale : (1 voix) : **Christophe BIANCHI** (Durance Luberon Verdon Agglomération) ; **Michèle BIZOT-GASTALDI** (Communauté de communes Alpes Provence Verdon)

1 représentant des départements (2 voix) : **Claude BONDIL** (Conseil départemental des Alpes de Haute Provence)

2 représentants de la Région Provence Alpes Côte d'Azur (3 voix chacun) : **Sophie VAGINAY-RICOURT** et **Jean-Charles BORGHINI**

Ont donné pouvoir (1 voix chacun) : **Jean-Pierre BAGARRE** (Aiguines) à **Antoine FAURE** ; **Magali STURMA-CHAUVEAU** (Rougon) à **Michèle BIZOT-GASTALDI**

**Soutien à l'ingénierie 2023 du PNR Verdon - Dotation de fonctionnement**

*Annule et remplace la délibération du Bureau du 13 avril 2023*

Chaque année, l'Etat via la DREAL participe au programme d'action du Parc naturel régional du Verdon en allouant un soutien à l'ingénierie du Parc par une participation de 124 000 € pour un programme d'actions qui permet de financer l'ingénierie nécessaire (temps de travail de plusieurs agents) sur les thèmes suivants :

- Biodiversité : connaissance, protection et gestion des espaces/espèces d'intérêt prioritaire ; trame verte et bleue ; circulation des véhicules à moteur ; plans nationaux d'actions en faveur des espèces ; espèces exotiques envahissantes.
- Sites, Paysages : connaissance ; protection des structures paysagères ; protection et gestion des sites ; publicité – signalétique.
- Aménagement du territoire et urbanisme : maîtrise quantitative et qualitative de l'urbanisation ; contribution aux documents d'urbanisme.
- Evaluation de la mise en œuvre de la charte

Suite à la mobilisation de la fédération nationale des parcs naturels régionaux dans un contexte de crise économique générale et de participation stable depuis des années, l'Etat a annoncé que cette participation doit augmenter de 30 000 € par Parc à partir de 2023, pour atteindre un total de 154 000 € pour le Verdon.

Lors de la construction du budget primitif, la somme de 124 000 € avait été actée pour la participation annuelle de l'Etat au Soutien à l'ingénierie 2023 du PNR. Il est donc proposé aux élus de valider le nouveau montant de 154 000 € participation demandée pour un programme d'actions 2023 dont le plan de financement proposé serait le suivant :

**Coût total TTC : ..... 192 500 €**

Etat (80 %) : ..... 154 000 €

Autofinancement (20 %) : ..... 38 500 €

Entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Bureau décident :

- D'approuver l'opération ainsi présentée et son plan de financement ;
- D'autoriser le Président à solliciter les partenaires financiers ;
- D'autoriser le Président à signer toute pièce utile à la réalisation de cette opération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits  
Pour extrait conforme



*Acte rendu exécutoire*

*Après transmission en Préfecture*

*Le*

*et publication le*